

Les Herbiers

Le pays des Herbiers veut attirer les entreprises

Les conseillers communautaires ont débattu des orientations budgétaires mercredi soir. La bonne santé financière de la collectivité autorise les élus à continuer les investissements.

Quelles seront les recettes fiscales dans les années à venir ? Les élus de la communauté de communes du pays des Herbiers se sont à nouveau posé la question lors du conseil communautaire qui s'est déroulé mercredi soir. Tous craignent que la collectivité ne récolte plus les fruits du fort développement économique du territoire. Une chose est sûre, les rentrées fiscales seront sensiblement les mêmes qu'en 2010. De quoi donner une certaine visibilité pour fixer les orientations budgétaires de l'année.

La communauté de communes entre dans la réforme sur de bonnes bases. « Afin d'anticiper la disparition de la taxe professionnelle, les taux d'imposition ont été relevés dès 2009. Cela nous a permis d'accroître nos recettes et d'améliorer notre autofinancement », indique Roland Fontenit, vice-président.

Priorité au développement économique

Le résultat de l'exercice 2010 devrait avoisiner les 1 345 000 € qui alimenteront directement le budget 2011. « La dette a baissé car nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts », continue l'élu. « Pour autant, le recours à l'emprunt pourrait être judicieux à un moment où l'argent n'est pas cher », suggère Christian Gaborieau. Forte de sa bonne santé financière, la collectivité présente un budget dans la continuité de l'année 2010. 4,9 millions d'euros devraient être investis cette année.

« Nous devons faire de la place pour assurer la croissance de nos entreprises sur notre territoire et



Le dojo en construction avenue Massabielle est l'un des deux grands équipements sportifs qui verront le jour cette

en accueillir de nouvelles », insiste Marcel Albert, président de la communauté de communes. Les cinq zones économiques (Ekho 2, la Souchais, la Lande, les Rochettes et l'Aurière) sont en passe d'être saturées. Restent notamment 7 ha à Ekho 2 et 2,55 ha à la Souchais. Des modifications du plan local d'urbanisme aux Herbiers pourraient offrir des solutions. Le président espère aussi des ouvertures du côté de Vendrennes et des Épesses.

La construction d'une pépinière d'entreprises « innovantes de

nouvelle génération » est plus que jamais à l'ordre du jour. Green tech (c'est son nom) accueillera des sociétés orientées vers les métiers verts et les nouvelles technologies. Elle verra le jour dans un premier temps sur 7 726 m² dans la zone Ekho 1. L'un des quatre bâtiments labellisés « maison passive » pourrait être réalisé cette année. Le projet est loin d'être finalisé. Le coût global de l'opération est tout de même déjà estimé à 985 000 €.

Le pays des Herbiers souhaite favoriser son développement vers

l'international. Un consultant missionné l'année dernière pour visager les filières de demain a identifié des pistes de recherche : les énergies renouvelables, le combustible, la déconstruction, les bateaux de plaisance, le bâtiment à énergie positive, la médecine préventive, les éoliennes, les LED et les énergies renouvelables. Sa mission en 2011 : consolider les contacts. La communauté de communes prévoit déjà 450 000 € pour financer ses services. Un budget pour préparer l'avenir.

Roselyne S

Habitat, dojo... quelques-unes des dépenses au programme

Habitat

488 000 € sont budgétés dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH). Les objectifs : bâtir économique, améliorer les performances énergétiques des logements, informer, etc. Le programme entre dans sa quatrième année.

Transports scolaires

En raison de la modification de la prise en charge des transports scolaires

par le conseil général, il en coûtera 30 000 € de plus à la communauté de communes du pays des Herbiers pour assurer le service. 1 300 élèves sont transportés chaque jour sur 110 circuits, « ce qui est énorme comparé à d'autres collectivités », commente Étienne Remaud.

Aire d'accueil des gens du voyage

« La société qui racheté Le Relais, l'entreprise gestionnaire de l'aire

d'accueil, ne veut pas assurer les animations sociales que nous souhaitons voir perdurer », explique Étienne Remaud. « Nous avons donc dénoncé le contrat. » L'employée du Relais sera embauchée par la communauté de communes pour assurer ces services. Au final, la collectivité devrait économiser 30 000 €.

Équipements sportifs

Le dojo sera livré en juin. Sur

2,57 millions d'euros, plus d'un million d'euros est à la charge de la communauté des Herbiers. Nouvelle piste de tennis et terrain de rugby : le dojo de la Demoiselle sera relooké. Le coût de l'opération : 2 100 000 €. Un million d'euros de subventions tendu dont 500 000 € de la V. Herbiers. Emprunts, participations... la collectivité versera 480 000 € pour la piscine en 2011.